



L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
et son DIRECTEUR MUSICAL CLEMENS SCHULDT
annoncent la tenue d'une audition nationale pour le poste suivant :

- Poste :** VIOLONCELLE DE SECTION (poste permanent avec période probatoire)
Cette audition nationale est réservée à tout candidat qui est citoyen canadien ou qui détient le statut de résident permanent au Canada au moment de l'audition en personne.
- Date limite :** dimanche 2 février 2025 (inscription et transmission du premier tour virtuel)
- Audition :** dimanche 30 mars 2025 (deuxième tour et tours suivants, en personne)
- Lieu :** Grand Théâtre de Québec
269 boulevard René-Lévesque Est, Québec QC G1R 2B3, Canada
- Saison :** 31 semaines pour 2024-2025, plus travail additionnel et cachets médias électroniques
- Salaire annuel :**
- 40 520 \$ (échelon 1, incluant 4% en vacances payées)
 - échelle salariale 2023-24, processus de négociations en cours
- Bénéfices :**
- Contribution OSQ de 8% à la Caisse de retraite des musiciens du Canada
 - 4% en vacances payées à la semaine (6% après 3 ans)
 - Assurance collective : vie, assurance-salaire, assurance-invalidité, médicaments
 - Les musiciens de l'OSQ, étant des salariés au sens de la loi, sont admissibles aux bénéfices de l'assurance-emploi.
 - Les musiciens réguliers de l'OSQ bénéficient de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.
- Prise de fonction :** été 2025 ou avant

Les candidats intéressés à poser leur candidature doivent :

- compléter le formulaire en ligne à l'adresse osq.org/auditions
- inclure en pièce jointe un curriculum vitæ à jour (maximum 2 pages)
- préparer et soumettre un enregistrement audio/vidéo de leur premier tour virtuel, effectué sans montage et sans traitement du son ou de l'image
- s'assurer de suivre la procédure et recommandations d'enregistrement de l'OSQ
- **respecter la date limite du 2 février 2025 à 11h59 PM HNE (inscription et premier tour virtuel)**
- s'assurer de leur disponibilité pour se rendre en personne et à leurs frais à Québec QC, Canada le 30 mars 2025, dans l'éventualité d'une invitation à participer au deuxième tour

Chaque candidat doit soumettre un seul enregistrement pour son premier tour virtuel. Tout enregistrement pour cette audition doit être transmis uniquement via ce lien Dropbox :

<https://www.dropbox.com/request/aNjyEkyRoyr2AcUrw0Uj>

Pour toute autre question, veuillez vous adresser à :

Courriel : auditions@osq.org

Auditions Musiciens

Orchestre symphonique de Québec
437 Grande Allée Est, bureau 250
Québec QC G1R 2J5

NOTES :

La liste du répertoire ainsi que les extraits d'orchestre seront disponibles en ligne à l'adresse osq.org/auditions

Tous les tours de l'audition auront lieu derrière un écran, les candidats demeurant anonymes.

Les candidats invités au deuxième tour seront informés par courriel avant le 15 février 2025.

Le Comité d'audition se réserve le droit de rejeter, à toute étape de l'audition, tout candidat qui ne se conforme pas aux exigences requises.

Les musiciens de l'OSQ sont membres de la section canadienne de la Fédération américaine des musiciens.

L'Orchestre symphonique de Québec s'accorde au diapason *la* 440 Hz.



Procédure et recommandations pour l'enregistrement de votre premier tour virtuel

Utilisez si possible un appareil d'enregistrement de qualité studio. Ensuite en ordre de préférence, utilisez un appareil spécialisé (par exemple un *Zoom Video Recorder*), un ordinateur, un téléphone intelligent, ou une tablette. Un microphone externe améliore souvent la qualité du son enregistré par ces appareils. Prévoyez du temps au préalable pour tester la qualité du son et de l'image. Si votre appareil le permet, désactivez la fonction AGC et utilisez le même gain audio tout au long de l'enregistrement.

La totalité de la personne et de l'instrument du candidat doivent être visibles à l'écran. Placez-vous à environ 1,5 m à 2 m de l'appareil d'enregistrement. Accordez votre instrument au diapason *la* 440 Hz avant de débiter l'enregistrement.

Prenez en compte l'acoustique de la pièce où vous enregistrez, et choisissez autant que possible un endroit sans bruits ambiants. Évitez les bruits de vos propres pas et évitez de parler en tout temps.

Aucun montage n'est autorisé. L'enregistrement de votre premier tour virtuel doit être réalisé en une seule prise continue, et être exempt de toute forme de traitement du son ou de l'image. Vous devez jouer les extraits dans l'ordre exact indiqué selon la liste de répertoire pour le premier tour. Vous pouvez prendre un court temps de pause entre les extraits, toutefois évitez de prolonger les arrêts de manière excessive.

Assurez-vous de bien écouter votre enregistrement et d'en vérifier la qualité audio avant de le soumettre. Même si le comité d'audition ne juge pas de la qualité technique des enregistrements, ils doivent pouvoir apprécier en autant que possible tous les aspects de la prestation artistique d'un candidat pour pouvoir prendre une décision éclairée.

Lorsque votre enregistrement est complété, vous devez téléverser votre premier tour virtuel en utilisant le lien Dropbox inclus sur l'affichage de poste (un seul enregistrement par candidat). Au moment du transfert, assurez-vous d'inclure votre nom complet et l'adresse courriel indiqués au moment de compléter votre formulaire d'inscription pour l'audition. Vérifiez que le transfert soit complété avec succès avant de déplacer votre appareil.

Comme il s'agit d'une audition à l'aveugle, le comité d'audition n'aura accès qu'à la piste audio des enregistrements, et les candidats seront alors identifiés seulement par un numéro déterminé par tirage au sort. Les représentants de l'OSQ et de la GMMQ (AFM Local 406) pourront voir les vidéos pour en vérifier l'authenticité et s'assurer que les directives d'enregistrement auront été respectées.

Assurez-vous de respecter la date limite indiquée sur l'affichage de poste, autant pour votre formulaire d'inscription que pour le transfert de votre premier tour virtuel.

Merci et bonne chance à tous et toutes!



**The ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
and MUSIC DIRECTOR CLEMENS SCHULDT
are announcing a national audition for the following position:**

- Position:** SECTION CELLO (permanent position with tenure track)
- Deadline:** Sunday, February 2nd, 2025 (application and transmission of virtual first round)
- Audition:** Sunday, March 30th, 2025 (second round and subsequent rounds, in person)
- Place:** Grand Théâtre de Québec
269 boulevard René-Lévesque Est, Québec QC G1R 2B3, Canada
- Season:** 31 weeks for 2024-2025, plus additional work and electronic media fees
- Annual salary:**
- 40 520 \$ (level 1 of the scale, including 4% paid vacations)
 - salary scale for 2023-24, currently under negotiations
- Benefits:**
- 8% OSQ contribution to the Musicians' Pension Fund of Canada
 - 4% vacations paid weekly (6% after 3 years)
 - Collective insurance plan covering life, salary, disability, medication
 - The musicians of the OSQ, being employees, are eligible to Employment Insurance benefits.
 - Regular OSQ musicians also benefit from the Law favouring the development of the training of the work force.
- Starting date:** Summer 2025 or earlier

Candidates interested in applying are requested to:

- fill out the online application form at osq.org/auditions
- attach their current curriculum vitæ / résumé (maximum 2 pages)
- prepare and submit an audio/video recording of their virtual first round, made without editing and without processing of the sound or image
- follow the procedure and recommendations for recording provided by the OSQ
- meet the deadline of February 2nd, 2025 at 11h59 PM EST (application and virtual first round)
- ensure their availability to travel in person and at their own costs to Québec QC, Canada on March 30th, 2025, in the event of an invitation to participate in the second round

Each candidate must submit only one recording for their virtual first round. Any recording for this audition must be submitted only via this Dropbox link:

<https://www.dropbox.com/request/aNjyEkyRoyr2AcUrw0Uj>

For any questions not addressed here, please contact:

E-mail: auditions@osq.org

Auditions Musiciens

Orchestre symphonique de Québec
437 Grande Allée Est, bureau 250
Québec QC G1R 2J5

NOTES:

The repertoire list and the orchestral excerpts will be available online at osq.org/auditions

All rounds of the audition will take place behind a screen, with candidates remaining anonymous.

Candidates invited to the second round will be informed by email before February 15th, 2025.

The Audition Committee reserves the right to dismiss, at any time during the audition, any candidate who does not meet the requirements.

The musicians of the OSQ are Canadian members of the American Federation of Musicians.

The OSQ tunes to A 440 Hz.



Procedure and recommendations for the recording of your virtual first round

Use a studio quality recording device, if possible. Then, in order of preference, use a specialized device (for example a *Zoom Video Recorder*), a computer, a smart phone, or a tablet. An external microphone often improves the sound quality of recordings made using these devices. Allow time beforehand to test the quality of the sound and image. If your device allows it, deactivate the AGC feature and use the same audio gain throughout the recording.

The candidate's entire person and instrument must be visible on screen. Position yourself about 1.5 to 2 metres away from the recording device. Tune your instrument to A 440 Hz before you begin recording.

Carefully consider the acoustics of the room you're recording in, and choose a place without background noises as much as possible. Avoid the sound of your own footsteps and avoid talking at any time.

No editing is permitted. The recording of your virtual first round must be made in one continuous take, and be exempt of any type of processing of the sound or image. You must play the excerpts in the exact order provided in the repertoire list for the first round. You may take a short break time between the excerpts, however please do avoid taking unnecessary long pauses.

Make sure that you listen to your recording carefully and verify its audio quality before you submit it. Even if the audition committee does not judge the technical quality of the recordings, they must be able to appreciate as much as possible all aspects of a candidate's artistic performance to make an informed decision.

Once your recording is completed, you must upload your virtual first round by using the Dropbox link included on the audition ad (only one recording per candidate). At the time of the transfer, make sure to include your full name and email address provided when filling your audition application form. Verify that the transfer has completed successfully before moving your device.

Since this is a blind audition, the audition committee will only have access to the audio track of the recordings, and the candidates will only be identified by a number chosen by random draw. The OSQ and GMMQ (AFM Local 406) proctors will be able to watch the videos to verify authenticity, and to ensure the recording guidelines have been followed.

Make sure you meet the deadline indicated on the audition ad, both for your audition application form and for the transfer of your virtual first round.

Thank you and best of luck to everyone!